

Annexe 3

Contributions recouvrées 2014 (CR₁₄)

La CRE a notifié le 4 mars 2014 des charges de service public prévisionnelles 2014 à 28 fournisseurs de gaz naturel. Ces charges ont pu être compensées à l'ensemble des opérateurs dans leur intégralité, exceptions faites de 4 d'entre eux pour lesquels le compte CTSS de la Caisse des dépôts ne présentait pas un solde créditeur suffisant lors des opérations de compensation (Énergies Services Occitans, Engie (anc. GDF Suez), EDF et Énergies Services Lannemezan, dont les charges n'ont été compensées que partiellement).

Par ailleurs, deux fournisseurs ont dû reverser à la Caisse des dépôts le montant de leurs charges prévisionnelles 2014 notifiées, ces dernières étant négatives.

Les compensations des opérateurs proviennent :

- en interne, des contributions recouvrées auprès de leurs clients finals ;
- des versements reçus de la Caisse des dépôts et consignations à partir d'un fonds alimenté par le versement des fournisseurs du gaz naturel et par les produits financiers réalisés dans la cadre de la gestion du fonds (847,02 € en 2014) ;
- et du surplus de recouvrement de 14 009 993 € constaté fin 2013.

La compensation reçue par chaque opérateur est donnée dans le tableau ci-dessous :

Fournisseur	Compensation (€)
Engie (anc. GDF SUEZ)	72 483 441
EDF	12 095 983
ENI gas & power France S.A. (anc. Altagas)	647 488
Gaz de Bordeaux	480 672
Direct Energie	238 563
ES Energies Strasbourg	236 851
Gaz Electricité de Grenoble	63 379
Gédia	62 507
Gas Natural Europe	55 405
Vialis	46 670
Ene'O	28 103
Véolia Eau	24 564
Caléo	12 778
Energis	12 305
Energies et services Lannemezan	10 341
Gazélec de Péronne	6 238
Total Energie Gaz	5 137
Régie municipale du gaz de Bazas	4 569
UEM SAEML (METZ)	4 296
Gaz de Barr	4 127
Régie municipale de Villard Bonnot	4 115
Gascogne Energie Services	2 232
Energies Services Lavour	2 055
Sorégies	1 738
Régies municipales multiservices de La Réole	1 067
Régie municipale gaz et électricité de Sallanches	-1 945
Régie municipale gaz et électricité de Bonneville	-2 000
Total	86 530 679

Après compensation des charges notifiées aux fournisseurs en 2014, le compte CTSS de la Caisse des dépôts affiche un solde créditeur de 5 335 083 €. Cette somme sera utilisée pour compenser les charges 2015.